

Xavier Gouvert

1.3 Un chaînon manquant de la reconstruction romane : le protofrancoprovençal

1 Introduction

En conclusion du texte programmatique qui pose les bases du *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) et en fixe le cadre théorique et méthodologique, Jean-Pierre Chambon émet le vœu suivant :¹

« Au-delà, il conviendrait en premier lieu, me semble-t-il, d'appliquer aux parlers romans la méthode comparative : rien qu'elle, telle quelle, et, pour tout dire, dans sa sèche simplicité. Aussi curieux que cela puisse paraître, c'est là, pour un romaniste, une conquête assez ardue. Bien que la révision du protoroman de Hall fasse certainement partie de cette tâche, il serait de bonne méthode de ne pas négliger la reconstruction des protolangues intermédiaires. Ce serait là revenir aux objectifs de Trager [...] auxquels Hall avait en pratique renoncé. La grammaire comparée (romane) ne saurait en effet abandonner une partie de son programme, lequel comporte l'établissement des parentés, mais aussi de leurs degrés, et la reconstruction de l'ancêtre commun, mais aussi celle des stades intermédiaires. Elle devrait oser reconstruire, par exemple, le protogascon ou le protofrancoprovençal, êtres linguistiques inédits entièrement à découvrir. » (Chambon 2007, 68 ; cité par Swiggers 2014b, 50).

Admise, depuis Schleicher,² comme une évidence chez les comparatistes et les diachroniciens de la plupart des familles de langue du monde, la nécessité de la

¹ Le présent chapitre constitue le développement d'une communication présentée au XXVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Rome, 18–23 juillet 2016). Nous devons à feu Max Pfister, à Andres Kristol et à Jean-Pierre Chambon une grande reconnaissance pour les remarques et les critiques précieuses dont ils nous ont fait part à la suite de cet exposé.

² Cf. les premières lignes du *Compendium* (Schleicher 1876 [1861], 1) : « Die grammatik bildet einen teil der sprachwissenschaft oder glottik. Diese selbst ist ein teil der naturgeschichte des menschen. Ihre methode ist im wesentlichen die der naturwissenschaften überhaupt [...]. Eine der hauptaufgaben der glottik ist die ermittlung und beschreibung der sprachlichen sippen oder

« reconstruction des protolangues intermédiaires », autrement dit du *sub-grouping* ('sous-groupement', 'groupement phylogénétique' ou simplement 'phylogénèse'), est à peu près ignorée de la romanistique traditionnelle. Ce n'est pas à dire que les fondateurs et les maîtres de la discipline se soient désintéressés du classement interne des idiomes romans. Au contraire, des notions classificatoires toujours en vigueur telles que *ostromanisch*, *westromanisch*, *galloromanisch* sont en circulation depuis Diez (1836/1838) : mais il s'agit là d'étiquettes purement géographiques³ et non génétiques. L'idée même que l'histoire de la famille soit susceptible d'une modélisation de type schleichérien (généalogique) paraît exclue du cadre conceptuel des pères de la linguistique romane.

Il n'est pas difficile de saisir les causes intellectuelles d'un tel « angle mort ». Les modèles traditionnellement en vigueur en linguistique et en philologie romanes – notamment l'idée d'une fragmentation du « latin vulgaire » coïncidant avec la fin de l'Empire d'Occident – sont eux-mêmes surdéterminés par des représentations historiques, plus ou moins conscientes, qui excluent la perspective phylogénétique. De Meyer-Lübke à Wartburg et au-delà, on retrouve l'image obsédante de la déchéance ou de la désagrégation brutale du latin (avec en arrière-plan sa forme littéraire de l'époque augustéenne), celle d'une implosion, de l'émiettement anarchique d'une unité de langue et de civilisation, et, dans le même temps, d'une hybridation de la latinité avec des éléments allogènes (slaves en Orient, germaniques en Occident) : toutes choses qui amènent à concevoir l'apparition des langues romanes comme un événement contingent, involutif, conditionné par un ou plusieurs accidents de nature extralinguistique.⁴ Le contraste est frappant avec la vision évolutive, arborescente et organiciste, en un mot naturaliste (« nach einem natürlichen systeme », écrivait Schleicher) qui orienta l'*Indogermanistik* au moins jusqu'aux

sprachstämme, d.h. der von einer und der selben ursprache ab stammenden sprachen und die anordnung diser sippen nach einem natürlichen systeme » ('La grammaire est une branche de la linguistique ou glottique. Celle-ci est à son tour une composante de l'histoire naturelle de l'homme. Sa méthode est essentiellement celle des sciences de la nature [...]. L'une des tâches principales de la glottique est le classement et la description des familles de langue, ou rameaux linguistiques, c'est-à-dire des langues dérivant d'une seule et même protolangue, et la classification de ces rameaux selon un système naturel').

3 Ou plus exactement de classes « géophilologiques », induites par la répartition des langues romanes littéraires, voire, dans le cas du « galloroman » ou de l'« italo-roman », de catégories politico-culturelles.

4 Sur cet aspect de l'épistémologie de notre discipline, on consultera avec profit les travaux récents de Michel Banniard (notamment Banniard 2011 pour la bibliographie).

Néogrammariens : là, au contraire, s'est imposée une conception généalogique, tributaire d'une toute autre vision de l'histoire des langues, c'est-à-dire par la représentation d'un déplacement de peuples (*Völkerwanderung*), donc d'une dissémination.⁵ Dans le cas d'une masse parlante formant un continuum et qui n'était pas censée s'être déplacée (les locuteurs du latin du Bas-Empire), la pertinence du modèle phylogénétique ne s'est donc pas imposée aux premiers théoriciens de notre discipline.

De manière plus décisive, la phylogénèse des langues romanes a sans doute été la victime de l'orientation dialectologique des études romanes depuis un siècle et demi. En un sens, elle ne s'est pas relevée de la controverse de Meyer et d'Ascoli, ni surtout de la sentence définitive de Gaston Paris.⁶ Dans la conscience théorique, si ce n'est dans l'inconscient, de maint romaniste, hantée par le fantôme de la « muraille imaginaire » des dialectes, résonne encore, n'en doutons pas, l'évocation de « la vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées » (Paris 1907 [1888], 435–436). D'autre part, le modèle schmidtien, la *Wellentheorie*, a trouvé dans le domaine roman un champ d'application précoce et fructueux : la notion d'onde linguistique est immédiatement tangible pour quiconque s'intéresse, par exemple, à la géographie linguistique de l'Italie ou de la France. Or, la conséquence immédiate de l'adoption de la *Wellentheorie* est la disparition des concepts de dialecte et de frontière linguistique et le rejet du *Stammbaummodell*. Dans cette perspective, étudier la parenté des composants d'un continuum linguistique apparaît comme une opération vaine, car sans objet : on ne saurait faire l'histoire des « dialectes », mais seulement des traits linguistiques (cf. Paris 1881, 606).

Si, donc, l'existence réelle d'un ancêtre commun, qu'on l'appelle *latin*, *latin vulgaire*, *roman commun* ou *protoroman*, et la possibilité de le connaître – peu importe par quelle méthode – ne sauraient être niées par aucun praticien de la romanistique, on ne peut en dire autant des « stades intermédiaires » et des parentés successives. Aujourd'hui même, pour qui se consacre aux atlas linguistiques, aux éditions de textes médiévaux ou même à l'histoire du lexique, l'existence au sein de la Romania d'entités géolinguistiques discrètes,

5 Il est évident que l'idée de généalogie des langues se rattache heuristiquement à celle de la migration des peuples « indogermaniques », selon la terminologie alors consacrée. On se souvient d'ailleurs des mises en garde de Saussure (1972 [1906–1911], 286–287) contre la croyance des premiers indo-européanistes en un strict déterminisme migration-fragmentation linguistique.

6 Pour l'historique de cette querelle, cf. Goebel (2002, 34 n. 6 et 7) ; pour une synthèse rétrospective, cf. Barbato (2018).

susceptibles d'un appariement génétique, n'a rien d'une évidence : nul doute qu'elle ne passe, aux yeux de la plupart des dialectologues de notre domaine, pour une hypothèse gratuite, sinon pour une chimère.

Faisant nôtres les *desiderata* de Jean-Pierre Chambon, il nous apparaît donc qu'une tâche nécessaire et urgente de la linguistique historique romane est la reconstruction des « chaînons manquants » entre la langue-mère et les rameaux historiques de notre famille. Dans la mesure où il s'inscrit volontairement dans un changement de paradigme scientifique (ou plus justement dans une mise à niveau de l'étymologie romane avec celle des autres familles de langue), le projet DÉRom est sans doute le cadre privilégié pour une telle tâche.

Nous voudrions donc dans les pages suivantes poser quelques jalons pour la reconstruction d'une protolangue intermédiaire de la famille romane : le proto-francoprovençal.

2 L'arbre généalogique : un modèle obsolète ?

Non seulement le modèle de l'arbre généalogique remonte aux origines de la linguistique historique, mais il est remarquable que la notion même de phylogénie a émergé en linguistique au même moment – voire quelques années plus tôt – qu'en biologie :

« The use of genealogical trees for the representation of language families is nearly as old as the discipline of historical linguistics itself ; it was first proposed by August Schleicher in 1853, six years before Darwin proposed a tree model in evolutionary biology [...]. It has since been the dominant method of visualising historical relationships among languages, and for good reason : its simple structure allows any hypothetical representation of a language family to be interpreted unambiguously as a set of claims about the sequence of demographic and social events that actually occurred in the histories of the communities involved » (Kalyan/François 2018, 59).

En dépit de son succès, la remise en cause du *Stammbaummodell*, on le sait, ne date pas d'hier. Depuis l'émergence de la *Wellentheorie* (Schmidt 1872), les critiques de la conception phylogénétique de l'histoire des langues n'ont pas manqué, et les modèles alternatifs de sous-groupement se sont succédé ; le tout dernier exemple en date est, à notre connaissance, l'*Historical Glottometry* (Kalyan/François 2018), qui propose une modélisation ensembliste et non ramifiée des relations génétiques. Il est donc permis de s'interroger sur la pertinence du modèle arborescent, non seulement pour l'histoire de la famille romane, mais pour l'histoire des langues en général.

On trouvera dans plusieurs ouvrages récents un aperçu sur les problèmes posés par le modèle phylogénétique en linguistique historique (Luraghi/Bubenik 2010, 70–86 ; Ringe/Eska 2013, 256–280). Sur le plan théorique, les limites de la représentation généalogique et de la notion même de « parenté linguistique » sont parfaitement connues. Elles tiennent à un fait universellement observable : l'indépendance mutuelle des changements linguistiques et, conséquemment, le chevauchement des lignes d'isoglosse. Considéré abstraitement, le choix de tel ou tel trait linguistique pour déterminer des apparentements entre des espaces linguistiques apparaît dès lors comme parfaitement arbitraire. On a donc pu affirmer, non sans raison, que les « dialectes » et les « langues » n'existaient que dans l'esprit de l'observateur et du descripteur et qu'ils étaient créés par lui – « c'est le point de vue qui crée l'objet » (Saussure 1972 [1906–1911], 23).

C'est cette idée qui faisait dire à Lüdtke (1971, 70), dans la lignée de Gaston Paris : « le terme de francoprovençal ne désigne pas une donnée (ou un ensemble de données), mais plutôt une notion. Cela veut dire que le francoprovençal a les frontières qu'on lui assigne à titre de définition. Le francoprovençal tout court n'existe pas ».

De fait, toute délimitation du francoprovençal (ou du français, ou du catalan, ou de n'importe quelle variété diatopique incluse dans le continuum roman) nous apparaît comme arbitraire en synchronie : preuve en est que la notion et le terme même de « francoprovençal » sont des constructions de la linguistique moderne, absentes de la conscience et du sentiment des locuteurs et ignorées par eux jusqu'à l'extinction de cette langue.

Nous défendrons ici l'idée que le « sous-groupement » des variétés diatopiques n'a de sens qu'en diachronie. La pertinence du modèle génétique et de la reconstruction des « nœuds intermédiaires » dépendent de notre connaissance de la succession et de la chronologie des changements linguistiques.

3 Comment naît une langue

On doit à Yan Greub (2004) un exposé particulièrement éclairant sur la notion de « naissance » d'une langue d'un point de vue phylogénétique. On y trouve la formule axiomatique suivante, que nous reprendrons à notre compte : « dès le moment où deux zones ne font plus que diverger, c'est qu'elles sont des espaces linguistiques distincts » (Greub 2004, 16). Cet axiome, qui fonde la classification des langues sur une base strictement historique, permet d'écarter les objections empiriques habituellement liées à l'intercompréhension (actuelle) entre les

dialectes ou son absence, et il fournit la justification théorique du *subgrouping*. Nous tirons de cette définition les corollaires suivants :

(1) Si, à un moment t , un changement linguistique spécifique x parvient à se propager sur une aire A , alors A doit appartenir à un espace linguistique unique ε à cette époque (quelle que soit la variation interne de A au moment t). Autrement dit, toute innovation (spécifique et commune) prouve l'existence de la branche le long de laquelle elle se produit.⁷

(2) Lorsque A et ε ne sont pas coextensifs, A est un espace linguistique différencié (et forme une « branche ») au sein de ε si et seulement si aucun changement postérieur à x ne se propage sur une aire intersectant A .

En d'autres termes, pour dater la séparation de deux sous-ensembles linguistiques, on remonte jusqu'à la première divergence de la série, c'est-à-dire à ce qu'on ne sait qu'*a posteriori* devoir être la première divergence.⁸

L'ensemble de ce raisonnement est assis sur le principe dit « de Leskien », en vertu duquel le *subgrouping* des langues ou des variétés apparentées repose sur les innovations communes, non sur les conservations communes ni sur les innovations indépendantes (Fox 1995, 220 ; Greub/Chambon 2008, 2500).

4 Pour une approche cladistique

4.1 Cadre conceptuel

La primauté accordée aux concepts de divergence évolutive et d'innovation commune revient à appliquer à la linguistique historique le modèle de l'analyse cladistique. Développée en systématique biologique depuis les travaux précurseurs de Hennig (1950), la cladistique est aujourd'hui, on le sait, le modèle

⁷ En dépit de son évidence, cette proposition n'est valable, dans les faits, que dans un contexte purement monolingue. En situation diglossique, au contraire, il n'est pas rare qu'un changement affectant l'une des deux variétés en contact (en principe, la plus prestigieuse) atteigne également l'autre, et donc qu'une innovation se produise dans deux branches séparées, voire dans deux familles indépendantes (cas du *Sprachbund* ou « aire de convergence »).

⁸ Ce principe implique l'impossibilité, pour l'observateur contemporain, de définir des ensembles linguistiques à partir de changements récents ou *a fortiori* en train de se produire dans une aire dialectale donnée : on ne saurait prévoir, en effet, si l'aire d'un changement en cours ne sera pas recoupée par celle d'un changement futur. La méthode phylogénétique, telle que nous l'entendons, ne s'applique donc qu'à des faits suffisamment anciens pour être constatables. Au demeurant, la même restriction s'applique, à notre connaissance, à la méthode cladistique en biologie (où la spéciation n'est pas observable *dal vivo*).

dominant en biologie évolutionniste et dans les sciences du vivant en général. Sa robustesse théorique et son intérêt pratique font que ce modèle est, en principe, applicable à tout ensemble phénoménologique où interviennent les notions de diversification historique et de classification évolutive. L'histoire des langues en fait partie : l'intégration de l'analyse cladistique à la linguistique historique suscite actuellement des ralliements nombreux, et elle a produit des résultats remarquables pour plusieurs familles de langues (un récent aperçu en est donné par Cabrera 2017). Compte tenu du peu de familiarité qu'entretient la romanistique avec ce domaine de recherche et de la dimension didactique assumée par le projet DÉRom, nous ne croyons pas inutile d'en rappeler brièvement les notions élémentaires.⁹

La cladistique, ou reconstruction phylogénétique, est fondée sur la notion d'homologie. On n'établit de relations de parenté que sur la base du partage des états évolués des caractères (ou homologies). Lorsqu'une nouveauté évolutive apparaît chez un organisme, elle est transmise à tous ses descendants. On peut donc tenir le raisonnement suivant : lorsque plusieurs organismes partagent une même innovation (homologie), ils l'ont héritée d'un même ancêtre, qui leur est propre. Il importe donc d'identifier les différents états d'un caractère, et de distinguer l'état primitif de l'état évolué. Six notions centrales caractérisent cette approche :

(1) **Clade (ou taxon)**. – Un clade est un groupement monophylétique, c'est-à-dire un ensemble d'individus dont tous les membres descendent d'un ancêtre commun. Une « famille linguistique » est, par définition, un clade, dont chaque branche, ou sous-famille, est elle-même un clade. La représentation graphique d'un clade est appelé cladogramme (ou arbre phylogénétique).

(2) **Plésiomorphie**. – Un caractère plésiomorphe (ou ancestral) est un trait appartenant à l'ancêtre commun et qui n'a pas subi de modification au cours du temps. S'il est commun à plus d'un taxon – c'est-à-dire qu'au moins une autre branche a hérité de ce caractère, qui a par ailleurs muté dans une ou plusieurs autres branches –, il constitue une **symplesiomorphie**. Sous le nom de « trait conservateur », ce concept, on le sait, est usuel en linguistique historique.

(3) **Apomorphie**. – Un caractère apomorphe (ou dérivé) est, à l'inverse, un trait nouveau résultant d'un changement intervenu chez l'ancêtre commun d'un taxon. La grammaire comparée emploie dans le même sens, depuis Leskien, le terme d'« innovation exclusivement partagée ». L'existence du même caractère

⁹ Pour un exposé complet de la méthode cladistique, on consultera avec profit Darlu/Tassy (1993). L'ouvrage le plus à jour en la matière est la somme de Lecointre/Le Guyader (2016/2017) ; l'application de la méthode à d'autres domaines que le vivant n'y est cependant pas abordée.

apomorphe dans plusieurs taxons (qui définit leur appartenance au même clade) est appelée *synapomorphie*. Cette notion correspond en linguistique à celle d'*Abstandsprache* popularisée par Kloss (1976). Si le même caractère est apparu indépendamment dans plusieurs taxons (par convergence ou parallélisme évolutif), il s'agit d'un phénomène appelé *homoplasie*.

(4) **Holophylie** (ou monophylie stricte). – Un groupe holophylétique est un ensemble de taxons partageant une synapomorphie et regroupant, par conséquent, un ancêtre commun et la totalité de ses descendants.

(5) **Paraphylie**. – Un ensemble est dit paraphylétique s'il ne regroupe pas tous les descendants d'un ancêtre commun qu'il contient. Un tel ensemble peut refléter soit une symplésiomorphie (un ou plusieurs descendants ayant conservé le caractère ancestral, tandis que les autres ont innové), soit un phénomène de réversion (réapparition du caractère ancestral au sein d'un groupe synapomorphe).

(6) **Principe de parcimonie**. – Plusieurs scénarios évolutifs peuvent être établis à partir d'un même ensemble de taxons et de caractères. Le scénario retenu comme valide est le plus parcimonieux, c'est-à-dire celui qui suppose le moins de transformations évolutives.

Pour des raisons théoriques aussi bien que pratiques, l'analyse cladistique exclut comme invalides les groupements paraphylétiques (qui n'ont pas de valeur démonstrative pour l'établissement des parentés). Ce fait est resté longtemps ignoré des praticiens de la linguistique historique romane : au regard du principe de parcimonie, des sous-groupements tels que l'« italoroman », le « galloroman », l'« ibéroroman », de même que le « rhétique » ou l'« occitan », sont invalides, car fondés sur une proximité géographique ou typologique, mais dépourvus de signification génétique.

4.2 Définition cladistique du francoprovençal

Selon la méthode que nous nous proposons d'illustrer, il est donc crucial de déterminer au moins un trait apomorphe (c'est-à-dire une innovation exclusivement partagée) qui puisse définir, de manière nécessaire et suffisante, la branche francoprovençale de la famille romane. Pour reprendre les termes de Greub (2004, 17), « si l'on parvient à dater les changements qui ont formé tous les traits définitoires (qu'on a déterminés auparavant), alors, à la date du dernier changement, l'individuation de la langue – telle qu'elle est définie par ailleurs – est acquise ».

Parmi les traits définitoires du francoprovençal, les premiers sont (nécessairement) communs à une ou plusieurs langues affines ; le dernier est original et individualisant. Citons, dans l'ordre chronologique :

(1) La confusion des timbres *[e] et *[ɪ] : trait définitoire du ROMAN CONTINENTAL, commun à toutes les branches romanes à l'exception du sarde.

(2) La confusion des timbres *[o] et *[u] : trait définitoire du ROMAN ITALO-OCCIDENTAL, commun à toutes les branches romanes à l'exception du sarde et du roumain.

(3) La sonorisation puis la spirantisation des consonnes intervocaliques : trait définitoire du ROMAN OCCIDENTAL, commun (entre autres) à l'italien septentrional, au français, au francoprovençal, au catalan, à l'espagnol et au portugais.

(4) La diphthongaison de *[a] tonique libre précédé d'une consonne palatale ou palatalisée (loi de Bartsch) : trait définitoire du ROMAN SEPTENTRIONAL, commun au français et au francoprovençal.

(5) Le passage de *[a] atone à [i] en position finale et libre : ce changement est reconnu, depuis Hasselrot (1966), comme le trait définissant exclusivement le FRANCOPROVENÇAL. Il détermine l'aire géographique de cette langue, dans les limites de laquelle se diffuseront d'autres changements (éventuellement isotopes de celui-ci),¹⁰ mais que n'intersecte aucune ligne d'isoglosse plus récente.

Ces cinq traits constituent donc la série de changements qui mènent historiquement du protoroman commun au protofrancoprovençal. Le trait 5 est le point de divergence à partir duquel le francoprovençal forme un espace linguistique différencié : à partir de la date de ce changement, aucune innovation ne franchira plus les limites de cet espace (dans un sens ni dans l'autre).

Or, il est démontrable (Greub 2004) que le changement *a# > i#* (trait 5), exclusivement francoprovençal, s'intègre à une série cohérente de changements phonétiques qui partent tous du centre de cet espace pour s'étendre sur une aire plus ou moins vaste. Ainsi le changement *a > ie* (loi de Bartsch, trait 4), qui affecte toute la Romania septentrionale, participe-t-il de la même tendance articulatoire que *a# > i#*. D'autre part, le changement *ien > in* (type *chien > chin*), consécutif à la loi de Bartsch, atteint les mêmes limites que *a# > i#* (les frontières du francoprovençal). Enfin, le changement *e > i* en position interne (type *cheval > chival*) n'affecte que la région lyonnaise, à la fin du Moyen Âge, et il reste ignoré des parlers francoprovençaux périphériques.

Cette série de changements se propage donc, à proprement parler, de manière ondulatoire, à partir d'un foyer unique (qui s'identifie à la zone Lyon-Vienne), mais avec des résultats diatopiques variables. L'extension décroissante

¹⁰ Citons en particulier le passage de *[aʊ] à *[ɔ], puis *[uɔ] (Haudricourt/Juilland ²1970 [¹1949]).

de chaque trait matérialise la perte d'influence progressive du foyer (Lyon et Vienne) sur l'espace roman septentrional.

4.3 Représentations graphiques

4.3.1 Arbre généalogique (*Stammbaum*)

La phylogénèse d'une famille linguistique est susceptible de plusieurs représentations graphiques. L'arbre généalogique (*Stammbaum*) est le modèle le plus trivial et le plus ancien. Il est conçu généralement, mais non nécessairement, comme une succession d'embranchements bifides. Suivant ce schéma (cf. ci-dessous figure 1), le protofrancoprovençal peut être représenté comme l'un des deux rameaux subordonnés à l'embranchement protoroman septentrional, l'autre étant le protofrançais ; le protoroman septentrional est lui-même l'une des deux branches du protoroman occidental etc.

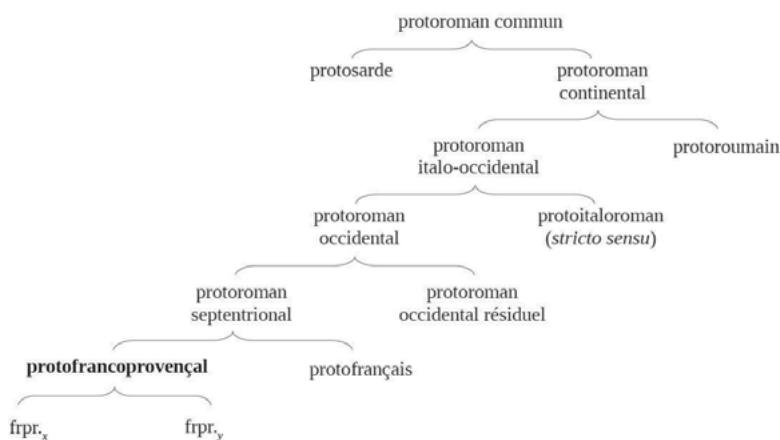


Figure 1 : La place du protofrancoprovençal dans l'arbre généalogique des langues romanes

4.3.2 Cladogramme

On appelle *cladogramme* un « graphe connexe non cyclique » figurant les relations de parenté entre les clades (Lecointre/Le Guyader 2016, vol. 1, 21). La racine du cladogramme représente l'ancêtre hypothétique ; les nœuds à l'intersection de trois segments représentent un événement évolutif. Conformément au principe de Leskien, chacun de ces nœuds doit correspondre à la première innovation spécifique et commune de l'une des deux branches subordonnées – la branche apomorphe. L'autre branche, non innovante, représente un *subgroup* résiduel ou plésiomorphe, au sein duquel une nouvelle apomorphie peut ultérieurement se produire.

Un cladogramme sommaire de la famille romane, fondé sur les changements linguistiques que nous pouvons ordonner chronologiquement, prendrait la forme suivante :

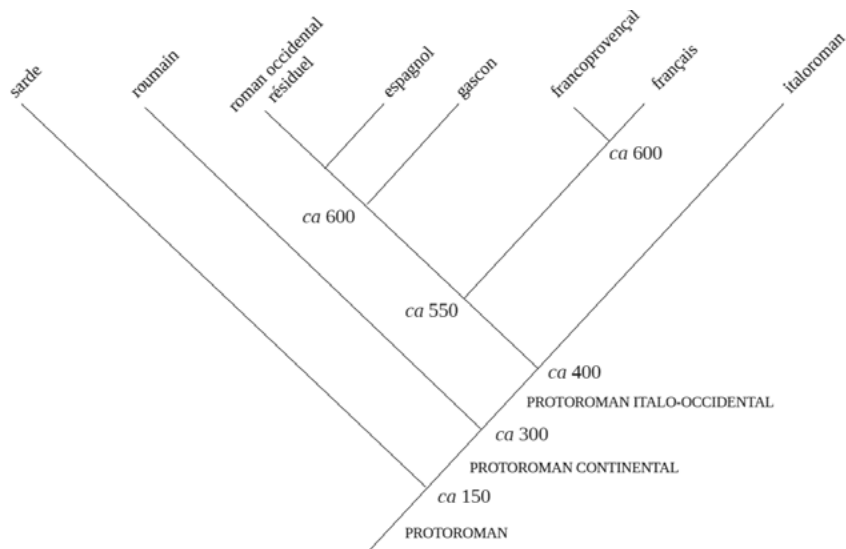


Figure 2 : Cladogramme simplifié de la famille romane

La racine de l'arbre est ici le protoroman (commun). Le premier nœud (en partant de la racine) correspond à la séparation du protoroman de Sardaigne : le sous-groupe résiduel forme le protoroman continental (Straka 1956, 256 ; Dardel 1985, 268 ; Stefenelli 1996, 84). Le deuxième nœud sépare le protoroman de Dacie,

ancêtre du roumain, du protoroman italo-occidental (Straka 1956, 258 ; Stefenelli 1996, 84). Le troisième représente l'individuation du protoroman occidental, le résidu formant l'italoroman *stricto sensu* (excluant l'italien septentrional). Le long de la branche occidentale apparaît un quatrième nœud, marquant la séparation du protoroman septentrional (Straka 1956, 261). On voit que, dans ce schéma, la différenciation successive du « galloroman » du nord, du gascon et de l'ibéroroman doit laisser un sous-groupe plésiomorphe, « occidental résiduel » : c'est de ce résidu que sortiront le gallo-italien et le catalan, le reste constituant l'« occitan » au sens phylogénétique, c'est-à-dire une entité « négativo-passive » issue de différents degrés de plésiomorphie (Chambon/Olivier 2000, 104–105 ; Greub/Chambon 2008, 2505). En outre, le fait que le français et le francoprovençal se définissent tous deux par des innovations n'empêche pas que l'un des deux (sans doute le francoprovençal) se soit différencié plus tôt et que l'autre ait été provisoirement plésiomorphe (puisque'il est invraisemblable que les innovations françaises et francoprovençales aient été exactement simultanées).

Un tel cladogramme dépend directement des données de la chronologie relative, et il en est le reflet : c'est l'ordre et la succession des changements linguistiques qui permettent de définir les sous-groupes depuis la racine jusqu'aux sommets. Cette chronologie peut, le cas échéant, être absolutisée par des indices matériels (issus de la philologie, de l'épigraphie ou de la numismatique, lesquels ne peuvent d'ailleurs fournir que le *terminus ad quem* des événements linguistiques).

4.3.3 Diagramme de Venn

La phylogénèse d'une famille linguistique peut également être représentée par un diagramme ensembliste, qui fait apparaître l'enchâssement des classes et leurs éventuelles intersections. L'intérêt de cette figuration est de rendre visible la propagation des ondes de changement et leur chevauchement. Son inconvénient est de donner une image aplatie de la structure génétique : la représentation de la profondeur temporelle doit être récupérée par un artifice graphique (épaisseur ou style de ligne, par exemple).

Nous proposons dans la figure 3 de la page suivante une ébauche de ce que pourrait être le diagramme de Venn de la sous-famille romane occidentale. Pour chaque protolangue de niveau intermédiaire, il est possible d'indiquer la date présumée de la séparation de la branche et l'innovation spécifique et commune qui la définit.

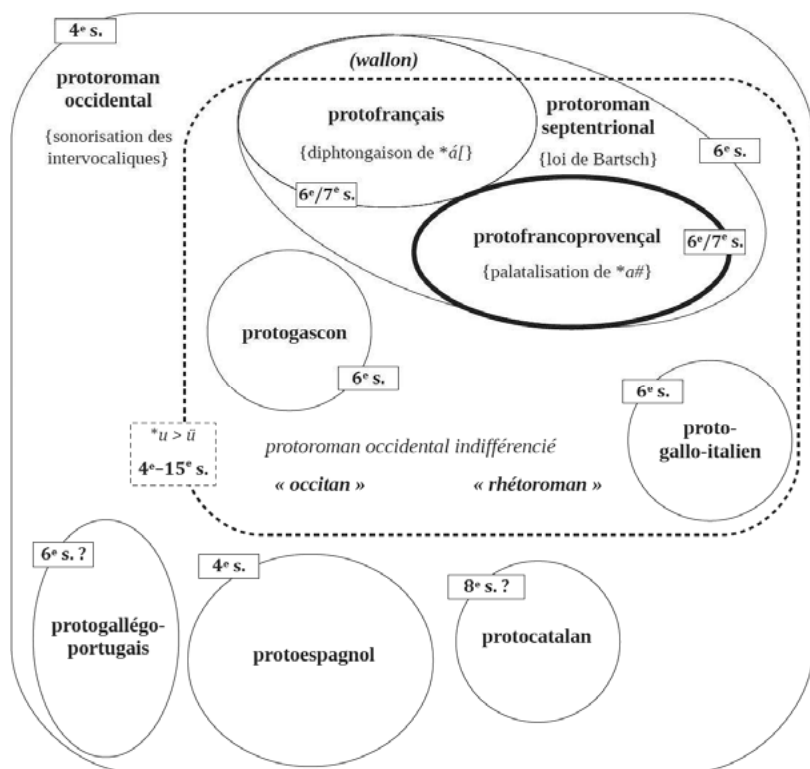


Figure 3 : Diagramme de Venn de l'ensemble roman occidental

5 Le francoprovençal : progrès (limités) d'une définition

5.1 Critères définitoires

Peu d'idiomes, du moins dans la famille romane, offrent au diachronicien et au dialectologue une situation plus propice à la réflexion sur les « frontières dialectales » et la parenté des langues que le francoprovençal. Depuis sa « découverte » retentissante par Ascoli, l'étude de cette langue est intimement mêlée aux avancées scientifiques de la dialectologie. Son faible rayonnement littéraire et culturel aux époques anciennes, son inexistence en tant que tel dans la conscience de ses

locuteurs et l'absence de toute dynamique unifiante ou normative au cours de son histoire font du francoprovençal une entité géolinguistique « à l'état pur » – c'est-à-dire exempte de toute surdétermination extralinguistique (sociale, politique, littéraire ou autre). « Je crois », écrivait Hasselrot (1966, 258), « que, dans la Romania, aucun domaine linguistique ne se laisse délimiter avec pareille précision et à l'aide d'oppositions phonématiques d'un tel rendement ».

Dans ces conditions, on devrait s'attendre à un *consensus omnium* sur le statut de cette langue, sur sa délimitation spatiale et, avant tout, sur sa définition. Or il n'en est rien : à en croire la masse des écrits de vulgarisation (imprimés et en ligne) ou même certains des travaux de recherche les plus récents, l'identité du francoprovençal au sein de la famille romane, aussi bien que la justification même du concept de langue francoprovençale, ne semble pas avoir une assise scientifique aussi ferme que, par exemple, celle du sarde ou du catalan.¹¹ Il est spécialement frappant que le francoprovençal soit encore, comme au temps d'Ascoli, presque toujours défini négativement, par contraste avec les évolutions françaises/oïliques, alors même qu'il constitue une entité génétique positive, remarquablement définissable par une série d'innovations communes et spécifiques (au sens de Leskien).¹²

Quoi qu'on en ait pu dire, il n'y a aucun argument solide, en effet, pour remettre en cause le critère définitoire de la palatalisation de */a/ atone, qui est proprement l'innovation spécifique et commune au domaine francoprovençal –

11 Ainsi le manuel d'Allières (2001), dans la pure tradition des romanistes français, présente-t-il le francoprovençal comme une « zone interférentielle » définie par « deux faisceaux d'isoglosses » dont l'un « rattache le frpr. au domaine d'oïl » et l'autre « lui fait partager des traits d'oc » (Allières 2001, 249) ; « enfin », concède l'auteur, « quelques [isoglosses] de tracé triangulaire cernent l'originalité indéniable de l'aire » (ibid.). Le premier volume de la vaste synthèse de Tuaillon (2007), consacré à la « définition et délimitation » du francoprovençal et aux « phénomènes remarquables » censés le caractériser, s'articule autour de l'idée, chère à l'auteur, que « le francoprovençal est un produit de la latinisation de la Gaule non méridionale qui, en refusant les innovations linguistiques de l'époque carolingienne, s'est détaché du domaine d'oïl » (Tuaillon 2007, 20). Le manuel de Glessgen (2007) se contente d'indiquer, de manière quelque peu énigmatique : « à l'intérieur de la Galloromania, les variétés parlées du francoprovençal occupent une position intermédiaire. Les frontières sont moins nettes avec les variétés dialectales d'oc et d'oïl que celles qui séparent l'occitan et le français » (Glessgen 2007, 57).

12 Le récent colloque francoprovençal de Neuchâtel (6–8 novembre 2019), dû à l'initiative de la regrettée Federica Diémoz et de Yan Greub, est fort opportunément venu rafraîchir les idées. On se reportera en particulier à la communication de Chambon et Greub (à paraître).

ou, pour mieux dire, à la branche francoprovençale de la famille romane.¹³ Tout discours scientifique sur cette langue doit donc tenir pour acquise la définition hasselrotienne : le francoprovençal est la langue romane qui a changé *[a] atone en [i], en position finale (et, sous certaines conditions, en position prétonique). Ce changement phonétique est datable de la fin du 6^e ou du début du 7^e siècle, d'après la chronologie relative appuyée sur des témoignages scripturaux. Toute région qui a connu ce changement appartient par définition au domaine franco-provençal ; toute région qui l'ignore en est exclue. L'intérêt du critère de discrimination hasselrotien est qu'il repose sur une incontestable mutation phonétique : il est en cela conforme au principe de Leskien.

Ce dernier point a été contesté par Lüdtke : l'objection opposée à Hasselrot était que « nous ignorons l'extension géographique que ce phénomène innovateur [*i.e.* le changement *a > i*] avait à l'époque pré-littéraire. Dans ces circonstances on ne saurait exclure qu'il ait été commun à la totalité ou à une partie du domaine français » (Lüdtke 1971, 71). Un tel argument nous paraît controuvé : la proposition selon laquelle le domaine d'oïl aurait connu le changement *a > i* avant de neutraliser [i] final (en schwa) étant irréfutable en l'absence de tout témoignage, elle ne peut être avancée pour inverser la charge de la preuve et invalider le critère de Hasselrot.¹⁴

La francoprovençalité ne se résume d'ailleurs pas au changement *[a] > [i] final : elle est constituée par une série d'innovations originales et diverses, mais

13 On se reportera, pour le détail de l'argumentation chronologique, à la démonstration définitive de Greub (2004) et à la synthèse de Greub et Chambon (2008).

14 L'idée de Lüdtke a été consciencieusement défendue par Tuaillon : le [i] final atone serait un trait « protofrançais » qui aurait disparu du domaine d'oïl « à l'époque mérovingienne, ou tout au plus carolingienne » (Tuaillon 2007, 123). L'argumentation développée par Tuaillon est, à dire vrai, assez confondante : « ces palatalisations vocaliques », écrit l'auteur, « ont fait partie des choses normales et possibles à une époque où il est vraiment trop tôt pour parler de francoprovençal ou même de langue d'oïl. Ces palatalisations vocaliques ont affecté le latin parlé à l'époque mérovingienne, ou tout au plus carolingienne. Elles ont été conservées intactes par le francoprovençal » (*ibid.*). L'auteur ne fournit guère la preuve que de telles palatalisations aient existé, par exemple, en wallon ou en poitevin. Le caractère péremptoire de l'affirmation s'accompagne d'ailleurs d'un brouillage des notions de latin, de protoroman et de langues romanes (qu'est-ce que le « latin parlé à l'époque carolingienne » : celui des clercs dans les *scriptoria* ?), il exclut tout raisonnement par chronologie relative et rend impossible la réflexion sur l'émergence des langues : si le francoprovençal n'existe toujours pas « à l'époque carolingienne », quand existe-t-il ? — Le fait que des formes en [i] final atones se rencontrent, au Moyen Âge, au-delà des frontières du francoprovençal (moderne) indique précisément que celles-ci ont reculé (en territoire bourguignon) devant les parlers de type français (cf. sur ce point Gouvert à paraître).

qui se trouvent toutes bornées par les limites géographiques du changement $*[a] > [i]$ final. Au nombre de ces innovations, on inclura notamment le traitement de $*[a]$ palatalisé devant nasale (type $*/'kan-e/ > [tsĩ]$), le changement $*[a] > [i]$ à l'initiale (type $*/ka'ball-u/ > [tsi'val]$), la rhotacisation de $*[l]$ devant labiale et le changement $*[e] > [ej]$ en hiatus (type $*/'fet-a/ > ['feja]$).

Le francoprovençal n'est pas un ensemble diatopique « négativo-passif » (i.e. plésiomorphe), qui se définirait par une nébuleuse de traits conservateurs. Il n'est pas davantage un « protofrançais » cristallisé. Tout au contraire : le francoprovençal peut être conçu comme un exemple-type d'*Abstandsprache*, c'est-à-dire le produit d'une dynamique propre et d'une série corrélée de changements précoces, qui le séparent positivement des aires limitrophes.

5.2 Régression et nivellement évolutifs

L'application de la méthode phylogénétique/cladistique au *subgrouping* ne saurait ignorer, ni exclure, la possibilité que les traits innovatifs disparaissent au cours de l'évolution linguistique. Loin d'être exceptionnels, les cas de régression évolutive – on parlerait en biologie d'« involution » – sont un fait banal dans l'histoire des langues. Ici encore, le francoprovençal offre une série d'exemples de grande valeur méthodologique.

Un cas d'école relativement simple est le traitement de $*[ɔ]$ tonique libre. À s'en tenir aux données dialectales contemporaines et aux documents médiévaux, le francoprovençal semble en effet connaître une évolution de $*[ɔ]$ particulièrement capricieuse, conforme tantôt à celle du français (diphthongaison), tantôt à celle de l'occitan (non-diphthongaison). On rencontre ainsi, dès les premiers monuments de la langue, les formes diphtonguées afrpr. *alue*, *fuer*, *'neue'*, *suer*, *'ueu'*, superposables à (a)fr. *aleu*, *feur*, *neuf*, *sœur*, *œuf* (Hafner 1955, 39–40). Mais les corrélats de fr. *bœuf*, *cœur*, *meule*, *neuve*, *peut* ne présentent, à la même époque, aucune trace de diphthongaison : afrpr. *bou*, *cor*, *mola*, *nova*, *pot*. Pour l'observateur, il semble donc que le changement n'ait pas eu lieu dans ces dernières formes, qui seraient « plésiomorphes ».

Cet état de fait paradoxal, resté inexpliqué jusqu'à Hafner, résulte, comme l'a prouvé cet auteur, d'une sorte d'illusion d'optique évolutive. Le protofrancoprovençal a bien connu, dans les mêmes conditions que le protofrançais, la diphtongaison spontanée de $*[ɔ]$: la différence des résultats provient d'un changement ultérieur – mais assez ancien pour être rendu invisible dans les plus anciens textes : la monophthongaison conditionnée de $*[uɔ]$, aboutissant à $[o]$. En amont des exemples cités, il faut donc poser protorom. sept. $*[ʼaluɔðo]$, $*[ʼfuɔro]$, $*[ʼsuɔror]$, $*[ʼuɔwe]$, mais aussi $*[ʼbuɔwe]$, $*[ʼkuɔre]$, $*[ʼmuɔla]$, $*[ʼnuɔva]$, $*[ʼpuɔt]$

etc., ancêtres communs des formes françaises et francoprovençales. C'est au stade protofrancoprovençal que *['fuɾo], *['suɾor] évoluent (par action dissimilatrice de la voyelle finale) vers *['fuɛro], *['suɛror] (> afrpr. *fuēr, suer*), tandis que *['buɾwe], *['kuɾe] deviennent (par monophthongaison) *['bowe], *['kore] (> *bou, cor*).

Un cas différent, mais non moins fréquent, est celui où un changement ancien est dissimulé par l'action de l'analogie. Il s'agit alors d'un fait morphologique, dont les effets ne sont pas sans conséquence sur la détermination des aires linguistiques.

Depuis les travaux fondateurs de Gardette (1941), on sait que la frontière du francoprovençal et de l'occitan dans les monts du Forez est déterminable par un faisceau d'isoglosses remarquablement serré, voire linéaire. Il est bien connu, notamment, que les changements $a\# > i\#$, $\varepsilon > i\varepsilon$, $p > v$, $d > \emptyset$, $g > j$ et plusieurs autres suivent exactement la même ligne entre la Loire et le Puy-de-Dôme. Or, en un point précis du massif forézien, le faisceau d'isoglosses bifurque, dessinant une petite zone intermédiaire aux confins des deux départements (le plateau de Noirétable), zone comprenant une demi-douzaine de localités. Sur la foi des parlers contemporains, Gardette et ses successeurs ont tenu pour acquis que le plateau de Noirétable appartenait au « Forez provençal », c'est-à-dire au dialecte auvergnat et au domaine occitan. De fait, les parlers en question semblent ignorer la loi de Bartsch, ainsi que le -i final de féminin, et ils ont, sur le plan du vocalisme au moins, une allure nettement auvergnate, cf. Noirétable ['dɛitɔ] 'droite', [pə'pidɔ] 'pépîe', ['vaʃɔ] 'vache' en face de frpr. (Saint-Thurin) ['dɛti], [pə'pja], ['vaʃi] etc. (Gardette 1941, 153–157).

Mais à y regarder de près et en s'interrogeant sur la dynamique évolutive des idiomes, on peut légitimement se demander si l'état présent ne résulte pas d'un fait, relativement ancien, d'alignement morphologique. Le fait est que les lois d'évolution du francoprovençal ont entraîné l'apparition d'une double série de féminins singuliers, en -a (type *mola*) et en -i (type *vachi*) – neutralisée en -es au pluriel. Or, la présence de la finale -i, d'abord conditionnée phonétiquement (par la précession d'une palatale) et donc prévisible, a cessé de l'être dès lors que les articulations palatales ont disparu ou changé de nature (*['drejɛti] devenant ['dɛti], *['vatɛi] devenant ['vaʃi] etc.), ce qui s'est produit presque partout. Dès lors, l'opposition /a/ ~ /i/ en finale, dont la rentabilité était pratiquement nulle, et le maintien d'une double série de féminins ont bien pu être sentis comme. superfétatoires

En pratique, donc, le fait que le changement $*a > i$ final ait eu lieu dans tel parler peut fort bien être rendu invisible, par exemple, par le changement de timbre de *i* final ou par son amuïssement – et le cas est effectivement bien

documenté. Il est également possible que l'action de l'analogie produise un nivellement qui occulte l'évolution phonétique de certains parlers (Tuaillon 2007, 69–76). On aboutit alors à ce phénomène paradoxal qu'un parler « oïlique » ou « occitan » du point de vue synchronique peut fort bien être, historiquement, francoprovençal.

6 Le protofrancoprovençal : jalons pour une reconstruction

6.1 Méthode de la reconstruction

Sur le plan de la méthode et de son application, la reconstruction d'une protolanguage intermédiaire – en l'occurrence le protofrancoprovençal – ne diffère pas de celle de la protolanguage-souche – ici le protoroman. Comme toute protolanguage, le protofrancoprovençal est accessible par la grammaire comparée de ses continuateurs, c'est-à-dire par les parlers francoprovençaux contemporains, directement observables.

Qu'on l'applique au niveau phonétique, phonologique, morphologique, lexical ou syntaxique, la démarche reconstructive consiste en une série d'opérations qui s'articulent nécessairement en trois étapes :¹⁵

(1) l'identification des corrélats (ou triangulation), c'est-à-dire la mise en correspondance d'une série de segments (ou de combinaisons de segments) dans une série d'idiomes (ou « branches »), et la présomption de leur identité génétique ;

(2) l'établissement de l'hypothèse évolutive expliquant le rapport entre ces corrélats (conçus *ipso facto* comme les reflets divergents d'un état antérieur unitaire) ;¹⁶

(3) la formalisation synthétique de cette hypothèse évolutive par une rétroprojection (« unité-ancêtre », c'est-à-dire proto-segment, protophonème, protomorphe, protomorphème ou proto-syntagme), matérialisée par une notation conventionnelle (identifiée par l'astérisque initial et plus ou moins réaliste ou abstraite selon les choix théoriques du praticien).

¹⁵ Nous renvoyons, pour la discussion sur la méthode reconstructive et les problèmes théoriques qu'elle pose, à Swiggers (2014a ; 2014b).

¹⁶ Dans le cas des unités de première articulation, pour lesquelles on reconstruit un signifiant et un signifié, il s'agit en fait d'une double hypothèse évolutive (formelle et sémantique).

Quand cette procédure est appliquée à un nombre significatif d'unités, on obtient le tableau brut (et par définition incomplet) d'un proto-système linguistique. L'observation d'un tel tableau permet d'y reconnaître des régularités, mais également des faits structurellement lacunaires ou aberrants ; par induction et extrapolation (appuyées sur la typologie), on peut alors saisir des évolutions et des états successifs au sein même du système rétroprojeté, c'est-à-dire opérer une reconstruction interne.

6.2 Nombre et nature des données comparées

S'agissant d'une protolanguage intermédiaire, le choix des cognats intervenant dans le processus reconstitutif se présente autrement que dans le cas de la langue-mère.

L'étude génétique du francoprovençal repose en effet sur une myriade de données dialectologiques et philologiques brutes, non hiérarchisées et épistémiquement peu élaborées. Ce que nous savons du francoprovençal moderne provient très majoritairement, d'une part, de matériaux lexicographiques de qualité très variable et, d'autre part, d'atlas linguistiques dont un seul est doté d'un appareil critique et interprétatif (le volume 5 de l'ALLY). De fait, le francoprovençal n'a été systématiquement décrit et étudié que dans ses bordures occidentale (le Forez, couvert par les travaux de Gardette et de ses disciples) et orientale (la Suisse romande, couverte par le GPSR).

En toute rigueur, la reconstruction du protofrancoprovençal est donc fondée sur la comparaison de la totalité des formes affines recueillies dans la lexicographie et l'atlantographie du domaine : essentiellement le FEW, le GPSR, le glossaire de Duraffour (1969), l'ALF, l'ALLY et l'ALJA, soit environ un demi-millier de localités ou points d'enquête. Certains parlers revêtent cependant une importance plus particulière pour la comparaison du fait de leur conservatisme : c'est le cas des patois marginaux de l'est du domaine (neuchâtelois, fribourgeois, haut-valaisan, parlers de la basse vallée d'Aoste et des vallées piémontaises, mauriennais).

6.3 Témoignage de l'ancienne langue

Cette source directe se double du témoignage des textes francoprovençaux anciens (antérieurs à ca 1875), qui est donc fourni par la philologie (médiévale et moderne). On ne saurait perdre de vue que ce témoignage est indirect, puisque médiatisé par le canal écrit : sur le plan théorique, le code écrit ne peut jamais

être tenu pour un décalque de l'oralité synchrone et, sur le plan pratique, on sait que les systèmes graphiques usités pour le francoprovençal ancien ne reflètent que très imparfaitement sa phonologie et laissent dans l'ombre de nombreux faits de seconde articulation.

Le témoignage des textes médiévaux, principalement celui des grandes *scriptæ* régionales par lesquelles l'ancien francoprovençal nous est connu entre le 13^e et 15^e siècle,¹⁷ n'en est pas moins primordial, puisque les états anciens de la langue complètent et précisent la reconstruction de premier niveau obtenue par la comparaison des cognats modernes.

Antérieurement à l'émergence des *scriptæ* vernaculaires, l'ancien francoprovençal nous est accessible indirectement par le prisme de la *scripta latina rustica*, variété intermédiaire de latin mise en évidence dans de nombreux documents de la Gaule méridionale entre ca 550 et l'an mil. La nature même de cette *scripta* (non vernaculaire et littérairement élaborée) fait qu'elle est exploitable comme réactif, mais non comme matériau de base pour la reconstruction.¹⁸

6.4 Protofrancoprovençal et *Romania submersa*

Un troisième témoignage, indirect lui aussi, est celui des emprunts lexicaux et onomastiques faits au francoprovençal, à date ancienne, par une langue de contact – en l'occurrence le haut allemand dans ses différentes variétés. La plupart de ces matériaux nous sont fournis par la toponymie de la Suisse alémanique : on sait que la germanisation de cette région s'est accomplie graduellement entre le 7^e et le 15^e siècles, ce qui a conduit à la « cristallisation » de nombreux noms de lieux sous leur forme paléofrancoprovençale. Beaucoup d'exemples de ce cas de figure ont été élucidés par Kristol (2002 ; 2003 ; DTS ; voir également, pour la zone rhénane, la synthèse de Haubrichs/Pfister 2014). Nous ne pouvons citer que quelques exemplaires suggestifs (sauf indication contraire, les formes anciennes sont tirées du DTS) :

(1) All. *Bözen* (Argovie), *Boze* 1284, *Bötzen* 1303/1308 < protofrpr. */po'tsin/ < protorom. */po'ti-an-u/ 'domaine de Potius, *villa Potiana*'. L'*Umlaut* initial garantit la présence de */i/ dans la deuxième syllabe, donc un traitement purement francoprovençal (*-/i-an-u/ > /-in/).

¹⁷ Suivant la nomenclature du FEW, il s'agit de l'ancien neuchâtelois, l'ancien fribourgeois, l'ancien vaudois, l'ancien valaisan, l'ancien savoyard, l'ancien genevois, l'ancien bressan, l'ancien lyonnais, l'ancien forézien et l'ancien dauphinois.

¹⁸ Pour une description et une analyse de la *scripta latina rustica* (en domaine occitan), cf. Carles (2011, 344–355).

(2) All. *Bünzen* (Argovie), *Bunzina* 1259 < protofrpr. */pun'tsin-a/ < protorom. */pon'ti-an-a/ 'villa Pontiana'. Même traitement que dans le cas précédent.

(3) All. *Herznach* (Argovie), *Hércina* 1143 < protofrpr. */artsi'nai/ < protorom. */arkia'n-ak-u/. Même traitement, ici en syllabe prétonique.

(4) All. *Gempen* (Soleure), *Gempenon* 1277 < protofrpr. */cam'paj-i/ < protorom. */kam'p-ani-a/ 'champ ouvert, campagne'.

(5) All. *Gampelen* (Berne, fr. *Champion*) < protofrpr. */campi'lo:n/ < protorom. */kamp-el'l-ion-e/ 'petit champ'. À propos de ce dernier cas, Kristol (2002, 234) fait remarquer qu'« il est impossible que le nom de Gampelen ait été emprunté avant le IX^e siècle », et il en déduit qu'« au moment où la population germanophone s'installe dans la région et emprunte ce nom de lieu, la palatalisation du [k] devant [a] n'a pas encore eu lieu ». La conclusion ne nous paraît guère soutenable en ces termes : d'un point de vue articulatoire, palatalisation ne signifie pas « affrication », et il est certain que la palatalisation de */k(+a)/ en protofrancoprovençal est passée par le stade [c] (occlusive palatale) avant de produire une affriquée palatale [tʃ], puis une postalvéolaire [tʃ]. Les palatales étant un ordre de phonèmes inconnu de l'ancien haut allemand, il est logique et prévisible que le */c/ protofrancoprovençal ait été rendu par le phonème allemand le plus proche, à savoir l'occlusive vélaire /k/ (notée <g> à l'initiale) : preuve en est le transcodage protofrpr. */ɣ/ → all. /g/ dans */'ɣeneva/ 'Genève' > all. *Genf*. Nous admettons, par conséquent, que le changement */c/ > */tʃ/ est, au moins pour le nord-est du francoprovençal, postérieur au 9^e siècle.

(6) Le nom du Rhône est afrpr. *Roen*, *Roin* (Hafner 1955, 122), en face de suissall. (der) *Rotten* ['rɔttə], (der) *Rottu* ['rɔtto], ['rɔttu] (SchweizIdiotikon 6, 1793–1794 ; Bergier 2013 in DHS s.v. *Rhône*). On peut reconstruire sur cette base un protofrpr. */'ro:ðen/, emprunté par les germanophones avant l'amuïssement de [ð] intervocalique (transcodé en ahall. */d/ > suissall. /t/), donc avant ca 900 (La Chaussée 1989³ [1974¹], 196) – datation justifiée par la notoriété du référent.

L'analyse des témoignages tirés de l'exonymie doit cependant être menée avec précaution : les toponymes empruntés sont sujets à des réfections morphologiques qui peuvent altérer leur forme héréditaire et donc masquer le vocable-source.

Ainsi les noms de lieux formés avec le suffixe prédiel protorom. */-'ak-u/ (> afrpr. -ai, -ieu) sont-ils toujours représentés, en zone alémanique, par des formes en -ach (type *Dornach*, *Martinach*). Une reconstruction naïve amènerait à poser une finale protofrpr. */-'aç/ ou */-'æç/ dans le prototype de toutes ces formes – ce qui serait un mirage. D'une part, en effet, la confrontation de la chronologie absolue admise pour l'évolution de */-'ak-u/ avec l'histoire de la migration alémanique exclut qu'une réalisation du type */-'aç/ ait pu exister à l'époque

présumée de l'emprunt (14^e siècle pour le Haut-Valais). D'autre part, l'analyse étymologique montre que la finale all. *-ach* a été substituée à la finale originelle dans la plupart des cas qui nous intéressent.

De toute évidence, all. *Bülach* (Zurich), *Pulacha* 811, *Puillacha* 828, ne peut pas remonter à une forme originale en [-aχ] : l'*Umlaut* initial impose la présence de *[i] dans la syllabe subséquente, donc un primitif **Büli(ch)*. Or, la forme archaïque ['by:li] est précisément attestée, dans le dialecte zurichois, à côté de la forme officielle ['by:laχ] (DTS 200). On reconstruira donc aha. **/'pu:li/* < protofrpr. **/pu'li^ε/* < protorom. **/paul'i-ak-u/* (cf. fr. *Pouilly*). Le même raisonnement peut s'appliquer aux exemplaires suivants : all. *Gempenach* (Fribourg, fr. *Champagny*) < protofrpr. **/campa'nji^ε/* < protorom. **/kamp-an'i-ak-u/* ; all. *Giebenach* (Bâle-Campagne), *Gibennacho* 1246 < protofrpr. **/jimi'nji^ε/* (?) < protorom. **/gemin'i-ak-u/* (cf. fr. *Gémigny*) ; all. *Martinach* (Valais, fr. *Martigny*) < afrpr. *Martignie* < protorom. **/martin'i-ak-u/* ; all. *Zurzach* ['tsu:rtsi] (Argovie), *Wrzacha* 600/700, pour **(zu) Urzich* < protofrpr. **/ur'tsi^ε/* < protorom. **/or'ti-ak-u/*. Dans tous ces noms, il est patent que la finale */-aχ/* résulte d'une substitution analogique : la finale frpr. **/-'i^ε(u)/* a été sentie comme un corrélat d'all. */-aχ/*, qui formait une classe toponymique particulièrement nombreuse. Le cas de *Martigny/Martinach* suggère d'ailleurs que ces noms en *-ach* sont des formes « de chancellerie », dont la germanisation est intentionnelle.

6.5 Reconstruction phonologique

Nous proposons ici une esquisse de reconstruction du système phonologique protofrancoprovençal, en nous fondant principalement sur les deux *opera magna* de la phonétique dialectale et historique du francoprovençal, les *Phénomènes généraux* de Duraffour (1932) et les *Grundzüge* de Hafner (1955). Les scénarios évolutifs que nous exposons s'appuient en partie sur les analyses structurales de Haudricourt et Juilland (1970 [1949], notamment 31–68 et 99–105).

6.5.1 Voyelles simples

On reconstruit en protofrancoprovençal un système à dix voyelles définies par les corrélations d’aperture, de lieu d’articulation, d’arrondissement et de quantité :

	antérieures		postérieures			
	non arrondies		arrondies			
	brève	longue	brève	longue	brèves	longue
fermées	*i				*u	
moyennes	*e	*e:			*o	*o:
quasi-ouvertes	*ɛ				*ɔ	
ouvertes			*a	*a:		

À la différence du protofrançais, le francoprovençal primitif possède une voyelle fermée postérieure arrondie, */u/, mais aucune antérieure arrondie du type [y] ; le changement [u] > [y] s’est produit, en francoprovençal, à date littéraire (Philipon 1911 ; Haudricourt/Juilland ²1970 [1949], 109, 118). Le trait de quantité n’est pertinent que pour les voyelles ouvertes et moyennes ; */ɛ i ɔ u/ sont quantitativement neutres.

Ce système vocalique n’est maintenu tel quel que dans de très rares parlers francoprovençaux modernes. Presque partout, */a:/ est devenu une voyelle postérieure, arrondie et plus ou moins fermée, du type [ɒ], [ɔ] ; mais les textes médiévaux attestent invariablement un timbre ouvert, et ils ne distinguent pas les deux /A/ (celui de *chantar*, *pra* est noté comme celui de *drap*, *vachì*). Les voyelles longues */e:/ et */o:/ sont, en général, reflétées par des diphtongues issues de [eɪ] et de [ou], respectivement, avec des aboutissements très variés. Il est en pratique impossible de se prononcer sur le statut phonologique de */e:/ et */o:/ en protofrancoprovençal : le témoignage de l’ancienne langue est extrêmement ambigu, puisque les *scriptæ* lyonnaise et dauphinoise des 13^e–14^e siècles rendent ces deux phonèmes tantôt par <e>, <o> (*tela*, *amor*), tantôt par <ei>, <ou> (*teila*, *amour*). À tout le moins peut-on affirmer que les diphtongues afrpr. [eɪ] et [ou] n’étaient pas perçues comme biphonématiques.

6.5.2 Diphtongues

On reconstruit en protofrancoprovençal une large gamme de polyphongues, issues de diverses coalescences vocaliques et identiques à celles du

protofrançais : douze diphtongues – qui sont toutes descendantes – *[aɪ aʊ ɛʏ ɛɪ ɛʊ iʏ iɛ ɔʏ ɔɪ ʊɪ ʊɔ] et quatre triphthongues *[iɛɪ iɛʏ ʊɔɪ ʊɔʏ]. Comme en protofrançais, d’ailleurs, le statut phonologique de ces segments est pratiquement indécidable : il est tout aussi légitime de les interpréter comme des phonèmes complexes que comme des séquences de plusieurs phonèmes. Le seul critère exploitable, dans ce cas précis, est morphologique : c’est l’existence d’alternances vocaliques dans les flexions et dans la dérivation. Soient les formes verbales afrpr. *levár* (inf.) ~ *lievo* (ind. prés. 1), *ovrár* ~ *úevro* : les diphtongues ouvrantes [iɛ] et [ʊɔ] alternant régulièrement avec une voyelle simple ([e] et [o], respectivement), il paraît économique de les considérer comme la réalisation de phonèmes uniques, c’est-à-dire */i^ε/ et */u^ɔ/ :

antérieure	postérieure
*i ^ε	*u ^ɔ

Les autres polyphthongues n’entrant dans aucune alternance (sous réserve de ce que nous avons dit de [eɪ] et [oʊ], cf. ci-dessus 6.5.1), on préférera les exclure de l’inventaire phonématique et reconstruire */a+i/, */i^ε+i/ etc.

6.5.3 Consonantisme

Le tableau consonantique du protofrancoprovençal comporte, selon notre reconstruction, vingt-trois phonèmes, dont sept couples avec corrélation de voisement :

	bilabiales	labioden- tales	dentales	alvéo- laires	postalvé- olaires	palatales	vélaires
occlu- sives	*p *b		*t *d				*k *g
affriquées				*tʃ *dʒ	*tʃ *dʒ		
fricatives		*f *v		*s *z			
nasales	*m		*n			*[ɲ] ⁽¹⁾	
constric- tives						*j	*w
vibrante simple				*r			
vibrante multiple				*r			

	bilabiales	labioden- tales	dentales	alvéo- laires	postalvé- olaires	palatales	vélaires
latérales				*l		*ʎ	
fricative						*çʎ	
latérale							

(1) La latérale nasale, proscrite à l'initiale, peut s'interpréter comme une articulation biphonématique */nj/.

Le problème des affriquées. — Nous attribuons au protofrancoprovençal un couple d'affriquées palatalisées */tʃ dʒ/ (au lieu de simples postalvéolaires */tʃ dʒ/). Cette restitution est fondée sur le traitement des initiales *che-* et *ge-* de l'ancien francoprovençal. Celles-ci passent régulièrement à *chi-* et *gi-* dans une large partie du domaine (types *cheval* > *chival* et *genest* > *ginest*), ce qui implique une action palatalisante et fermante de la consonne précédente – laquelle était donc nécessairement palatale. Comme ce changement se constate dans de nombreux lexèmes empruntés au moyen français (alyonn. *chival*, *chivest*), il faut supposer que certaines régions francoprovençales avaient encore */tʃ dʒ/ à la fin du 14^e siècle.

On sait, au moins depuis la publication de l'ALF, qu'une large bande de territoire galloroman s'étendant du Périgord (ALF p 624) jusqu'à la haute vallée d'Aoste (p 986) possède, ou a possédé, les affriquées [tʃ] et [dʒ] là où le français a [ʃ] et [ʒ]. Rappelons que ce [tʃ] secondaire – nous le noterons /ts₂/ – est parfaitement distinct du /ts/ primaire, issu de */tj/, */kj/ et */k(+E)/ protoromans (celui d'afr. *force*, *face*, *cent*). Il provient de la palatalisation dite « française » et répond à protorom. */k(+a)/ (type *champ* : [tsā]), */(pp+)j/ (type *hache* : [ats]) et */k(+E)/ tardif (type *bouchet* : [bo'tse]).

Sur la dynamique et l'aire d'expansion de /ts₂/ en galloroman, peu de choses ont été écrites, à notre connaissance, depuis l'étude fondamentale de Dauzat (1928), et l'on voudra bien se reporter à celle-ci pour le détail des faits qui nous intéressent ici. Le fait essentiel est le suivant : à une époque postérieure à l'an 1200, le francoprovençal et une grande partie de l'occitan septentrional ont substitué aux anciennes affriquées postalvéolaires des affriquées alvéolaires. Que l'ancien francoprovençal ait possédé d'abord, comme l'ancien français, les chuintantes [tʃ] et [dʒ], la chose – quoique ignorée ou contestée par plusieurs francoprovençalistes éminents –¹⁹ est établie depuis Muret (1912, 52–53), sur la foi

¹⁹ Ainsi Tuaillon (2007, 52) ne craint-il pas d'évoquer « les deux résultats de la palatalisation de C+A [en galloroman] », ni d'avancer que « la palatalisation du C devant A est passée par les

des toponymes alémaniques empruntés au roman lors de la germanisation du Valais, au 15^e siècle.²⁰ Elle est d'ailleurs démontrable par un raisonnement de chronologie relative : si */k(+a)/ avait donné directement /ts₂/ en protofranco-provençal (par exemple dans */'kamp-u/), ce phonème aurait dû fusionner avec /ts₁/ (par exemple dans */'kent-u/), et l'on aurait eu la même initiale dans le type *cent* et dans le type *champ* – ce qui ne se constate pratiquement nulle part en galloroman.²¹

Le changement [tʃ] > [ts] a donc affecté une aire extrêmement large, qui inclut certes le francoprovençal, mais s'étend bien au-delà de ses limites communément admises : cette aire inclut non seulement le nord de l'amphizone francoprovençale (« vivaro-alpin », Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes), mais aussi le Velay, la haute et la basse Auvergne, ainsi que le Bas-Limousin jusqu'à la Dordogne. Aréologiquement, la zone /ts₂/ apparaît clairement comme une mutation de la zone /tʃ/ : « Les tʃ », écrit fort justement Dauzat (1928, 80), « ne se rencontrent que dans les régions arcaïques, réduits souvent à l'état d'îlots plus ou moins rongés, spécialement dans les montagnes, – ou en bordure des limites linguistiques, à l'opposé des centres de poussée qui se sont développés dans les plaines ».

« En jetant un coup d'œil sur la carte », note encore l'auteur des *Essais de géographie linguistique*, « et en rendant par la pensée au ts le domaine que lui a pris plus tard le f, Lyon s'avère comme le grand foyer de l'évolution tʃ → ts » (Dauzat 1928, 80–81). Si la conclusion de Dauzat se révélait exacte, si Lyon était donc bien le foyer unique du changement [tʃ] > [ts] irradiant dans l'ensemble du domaine nord-occitan, ce sont non seulement les limites, mais la notion même du francoprovençal admise depuis Ascoli qu'il conviendrait de révoquer : à sa place, on devrait légitimement poser un « macro-francoprovençal » tentaculaire, augmenté du vivarais-dauphinois, de l'auvergnat et du limousin. De deux choses l'une, en effet : ou bien le /ts/ nord-occitan est d'origine lyonnaise, ce qui implique que le dialecte lyonnais ait été un idiome suffisamment prestigieux, vers le début des Temps modernes, pour concurrencer le français dans toutes les

premiers stades [kj], [tj] ; la divergence qui a suivi cette première étape a donné des [tʃ] et au sud, dans l'aire du francoprovençal, des [ts] ». Ses vues sont partagées, par exemple, par Stich (1998, 40) et d'autres vulgarisateurs de la matière francoprovençale.

20 Les exemples en sont nombreux et bien documentés (cf. *Tschablen*, *Tschalmeten*, *Tscharboniry*). Rappelons encore que les parlers valaisans contemporains ne connaissent que le résultat [ts].

21 On pourrait évidemment faire l'hypothèse – toute gratuite – que */ts[primaire soit passé très précocement à */s[, avant le changement */k(+a) > ts (donc à date pré littéraire), mais cette hypothèse serait infirmée par la masse des textes ancien-francoprovençaux, qui n'attestent nulle part aucune confusion entre <c> et <s> ou <ss>.

villes du Massif-Central, poussant son influence jusqu'aux confins du Périgord, de la Combraille et du Gapençais – c'est là ce qu'imaginait Dauzat – ; ou bien, au contraire, l'attraction linguistique de Lyon (et de Vienne) a cessé de s'exercer, dès le 7^e siècle, sur les régions non francoprovençales, et en ce cas le changement [tʃ] > [ts] nord-occitan s'est produit indépendamment de toute influence lyonnaise. C'est cette seconde hypothèse que nous admettons. La carte 748, 'laitue', de l'ALF montre en effet que le changement [tʃ] > [ts], dans les produits de la palatalisation de */kt/, est attesté dans tout le domaine provençal, notamment maritime, et que le type /la'tsyga/ <lachuga> s'étend jusqu'aux portes d'Arles et de Marseille (Ronjat 1930, vol. 1, 91–92 § 51 ; 171 § 311).

En somme, le changement [tʃ dʒ] > [ts dʒ] apparaît comme un fait phonétique trivial et comme un développement très commun dans les parlers galloromans, mais qui a connu son extension maximale en francoprovençal moderne. Dans notre domaine, ce changement peut être daté du dernier siècle du Moyen Âge, d'après le témoignage des exonymes alémaniques (cf. all. *Zivizach* 1497 = frm. *Givisiez* [Fribourg], DTS 390).

Les latérales palatales. — Le consonantisme protofrancoprovençal se distingue, en outre, de celui du protofrançais par l'existence d'une affriquée latérale palatale (non voisée), */cʰ/. Nous la reconstruisons sur la base des réalisations, extrêmement variées – [tʃ], [tʃ̥], [tʃ̥̥], [tʃ̥̥̥], [tʃ̥̥̥̥], [tʃ̥̥̥̥̥], [tʃ̥̥̥̥̥̥], [tʃ̥̥̥̥̥̥̥] etc. –, que présentent les parlers modernes (cf. les issues de protofrpr. */cʰa:/ 'clef' ou de */cʰa:tei/ 'cloche', ALF 301, 302). Duraffour (1932, 238–242) a montré que le francoprovençal se séparait nettement, sur ce point, du français central : si certains patois actuels connaissent la séquence [kl], c'est qu'ils l'ont empruntée au français, comme le prouvent plusieurs cas d'hypercorrections. Le fait que l'ancien francoprovençal note systématiquement le segment correspondant par <cl> (*cla*, *clochi*) n'est guère significatif et n'indique pas une réalisation semblable à celle du français : il s'agit d'un digramme dont l'usage est comparable à celui de <gn> pour [ɲ]. On a d'ailleurs des attestations de <ch> pour */cʰ/ dans l'ancienne langue (afrpr. *Souchins* 'Souclin [Ain]', Duraffour 1932, 241). Symétriquement, la graphie médiévale <gl> (dans *glaci*, *egleisi*) ne peut avoir noté que */ʎ/ (protofrpr. */ʎatsi/ 'glace', */e'ʎi'izi/ 'église', cf. ALF 453, 647) ; la toponymie recèle de nombreux cas de transposition par fr. *Gl-* d'un *Li-* primitif (type *Gletterens* < *Lieterins* [Fribourg], DTS 393).

6.5.4 Prosodie

Le protofrancoprovençal possédait, à l'image de tous ses descendants, un accent d'intensité (*stress accent*) mobile et libre. Comme dans la plupart des langues romanes historiquement attestées à l'exception du français moderne, la loi de limitation prosodique autorisait des lexèmes oxytons (*/*ʔan'ta:r*/ > afrpr. *chantar*) et paroxytons (*/*vatei*/ > afrpr. *vachi*). Il existait également, au moins dans le plus ancien état de la langue, des proparoxytons : protofrpr. */*balsemo*/ 'baume', */*ʔziːneva*/ 'Genève', */*ʔzo:veno*/ 'jeune', */*ʔrɛno*/ 'orphelin', */*se:nevo*/ 'moutarde', */*ʔearpena*/ 'charme (*Carpinus*)'.

Cet état n'est pas conservé dans les parlers modernes : à date pré littéraire, les proparoxytons ont été éliminés soit par apocope (*/*es'tiːveno*/ > afrpr. *Estieven*),²² soit par métatonie (recul de l'accent). La physionomie de nombreux vocables s'est, de ce fait, notablement modifiée.

Ainsi le nom du chanvre (*Cannabis sativa*), issu de protorom. */*kanap-u*/, est-il reflété dans les parlers modernes tantôt par des formes paroxytones (SRfrpr. [*tse'nevo*], Jura [*tse'nevu*], HSav. [*θe'navo*], [*ʔɛnvə*], Ain [*θə'nevo*], Loire [*ʔnɛvo*]), tantôt par des oxytons (Neuchâtel [*tʃnɛv*], Savoie [*θə'nœv*], Isère [*ʃənə'vo*]) ; l'ancienne langue a *chenevo*, dont l'accentuation est indécidable. Sur cette base, Hafner (1955, 124–125) suppose un afrpr. */*tʃɛnəvo*/, devenu */*tʃɛ'nəvo*/ par métatonie.

Cette reconstruction pose toutefois un difficile problème de chronologie relative. On sait en effet que le francoprovençal change régulièrement */*a*/ tonique libre en [i] entre palatale et nasale (type */*kan-e*/ > *chin* 'chien', */*me'ian-a*/ > *meina* 'moyenne'), que ce traitement est général et ancien (attesté au 6^e/7^e siècle, Greub 2004, 18) et concomitant avec la loi de Bartsch. Une base */*kanap-u*/ aurait donc dû aboutir, en toute rigueur, à protofrpr. **/*ʔeinevo*/, d'où afrpr. */*tʃi'nəvo*/, frpr. **/*θi'nəvo*/ etc. Comme la forme *chinevo* n'apparaît pas avant le 15^e siècle, Hafner suppose que seule la première étape de la palatalisation de */*a*/ a pu se produire (*[a] > [ɛ]), mais que le processus ne serait pas allé jusqu'à son terme (d'où *chenevo*). Selon nous, les lexèmes afrpr. *chenevo* et *chinevo* ne peuvent pas être héréditaires : ce sont des formes refaites sur les dérivés *chenaveri* 'chenevière', *chenavà* 'chênevis', eux-mêmes influencés par le phonétisme français (< mfr. *cheneviere*, *chenevis*) ; comme l'avait déjà conclu Gardette (1941, 192), « le traitement *κ* + *A* initial > *cha-* est le traitement phonétique [en francoprovençal] et [...] les *che-* et les *chi-* sont des formes importées ». Le nom authentiquement francoprovençal du chanvre est *chanevo*, bien attesté en

²² Qui est, semble-t-il, le traitement savant ou semi-savant.

dauphinois depuis le 13^e siècle et appuyé par les dérivés anciens *chanavà*, *chanaver*, *Chanaveri* ~ *Chavaneri* (très fréquents en toponymie).

En conséquence, puisque le *[a] initial de */kanap-u/ ne s'est pas palatalisé, on peut admettre que la métatone francoprovençale (*[tʰanəvo] > *[tʰa'nəvo]) est antérieure à l'effet de Bartsch, donc au milieu du 6^e siècle : elle doit être contemporaine de la syncope des proparoxytons (qui a produit fr. *chanvre*) et sans doute corrélée phonotactiquement à celle-ci.²³

6.6 Reconstruction morphologique

Nous ne pouvons donner ici qu'un bref aperçu des phénomènes morphologiques qui particularisent le protofrancoprovençal au sein de la famille romane. Si l'on est fort bien renseigné sur le système de la langue médiévale – depuis la *Morphologie* de Philippon (1901) et, plus récemment, depuis l'étude de Stefania Maffei Boillat (2015) –, une morphologie comparée des variétés francoprovençales modernes fait absolument défaut (en dépit des travaux précurseurs de Brigitte Horiot et de Jean-Baptiste Martin).

6.6.1 Morphologie nominale

Le protofrancoprovençal ayant conservé la différenciation de timbre des voyelles finales atones, il s'est formé cinq classes de noms et d'adjectifs qualificatifs (Philippon 1901, 219–227) :

- (I) masculins en */-o/, type */'azn-o/ (< protorom. */'asin-u/) ;
- (IIa) féminins en */-a/, type */'tɛr-a/ (< protorom. */'tɛr-a/) ;
- (IIb) féminins en */-i/, type */'vatɛ-i/ (< protorom. */'βakk-a/) ;
- (III) masculins et féminins consonantiques, type */'mur/ (< protorom. */'mur-u/) ;
- (IV) masculins et féminins imparisyllabiques, type */'u³m/ ~ */'u³men/ (< protorom. */'ɔmo/ ~ */'ɔmɪn-e/).

Les anciens thèmes en */-e/ où la finale s'était maintenue ont été versés dans la classe I ou dans les classes IIa/IIb, selon leur genre : protorom. */'arbor-e/ s.f.

²³ C'est le refus de certains groupes consonantiques induits par la syncope qui aurait provoqué, par compensation, le recul de l'accent sur la pénultième : *['balsəmo] > **['balsmo] (groupe [lsm] proscrié), d'où *[bal'səmo]. D'autre part, notre reconstruction implique qu'une forme comme sav. [θɛnvə] 'chanvre' est sortie de *[θɛ'nəvə] (comme sav. [farna] de *[fa'rina]).

‘arbre’ > protofrpr. */arbr-o/ s.m. ; */fεβr-e/ s.f. ‘fièvre’ > */fi^εvra/ ; protorom. */pulik-e/ s.f. ‘puce’ > protofrpr. */pulɖ-i/ ; protorom. */iʊβen-e/ adj. ‘jeune’ > protofrpr. */ɖzo^oven-o/ m. ~ */ɖzo^oven-a/ f. ; protorom. */fragil-e/ adj. ‘frêle’ > protofrpr. */fraʎ-o/ m. ~ */fraʎ-i/ f.

L’ancien francoprovençal atteste une déclinaison bicasuelle, dont l’état original se laisse saisir en dépit des substitutions analogiques. Le système le plus ancien que nous puissions atteindre est le suivant :

		I	IIa	IIb	III	IV
Singulier	Sujet	*/'azn-os/ ⁽¹⁾ */'fa:vr-e/ ⁽²⁾	*/'tɛr-a/	*/'vatɕ-i/	*/'mur-s/	*/'u ³ m/
	Régime	*/'azn-o/	*/'tɛr-a/	*/'vatɕ-i/	*/'mur/	*/'u ³ men/
Pluriel	Sujet	*/'azn-o/ ⁽³⁾	*/'tɛr-es/	*/'vatɕ-es/	*/'mur/	*/'u ³ men/
	Régime	*/'azn-os/	*/'tɛr-es/	*/'vatɕ-es/	*/'mur-s/	*/'u ³ men-s/

(1) Type général.

(2) Thèmes en */-r-/ (< protorom. */-er/).

(3) Substitution de */-o/ à la finale héritée */-e/ (< protorom. */-i/).

À côté de ces cinq paradigmes généraux existaient des types anomaux qui ont survécu en ancien francoprovençal : type */'par-e/ ‘père’ (< protorom. */'patr-e/), désinences */-e/, */-e/, */-es/, */-es/ ; type */'pi^εr-o/ ‘Pierre’ (< protorom. */'petr-u/), désinences */-os/, */-on/, */-ons/, */-ons/ ; type */'put-a/ ‘putain’ (< protorom. */'putid-a/), désinences */-a/, */-an/, */-ans/, */-ans/ ; type */'blantɕ-i/ ‘Blanche’ (< protorom. occid. */'blank-a/), désinences */-i/, */-in/, */-ins/, */-ins/.

6.6.2 Morphologie pronominale et déterminative

Le système des **pronoms personnels** s’écarte de celui du protofrançais sous l’aspect du vocalisme (Philipon 1901, 227–238 ; Horiot 1971, 125–147 ; 1972, 43 ; Martin 1974a, 85–116 ; Martin 1974b) ; il témoigne, pour les personnes 3 et 6, de plusieurs remodelages dont il est difficile de saisir tous les détails.

Pronoms personnels		Clitique	Tonique
P ₁	Sujet	*/ɖɔ/	*/'ɖɔ:/
	Régime	*/me/	*/'me:/
P ₂	Sujet	*/tu/	*/'tu/
	Régime	*/te/	*/'te:/
P ₃ masculin	Sujet	*/el/	*/'el/
	Régime	*/lo/	*/'lui/
P ₃ féminin	Sujet	*/iʎi/ ~ */eʎi/ ⁽¹⁾	*/'iʎi/ ~ */'eʎi/ ⁽¹⁾
	Régime	*/la/	*/'liʎi/ ⁽²⁾
P ₄		*/nos/	*/'no:s/
P ₅		*/vos/	*/'vo:s/
P ₆ masculin	Sujet	*/el/	*/'el/
	Régime	*/los/	*/'els/
P ₆ féminin	Sujet	*/iʎes/ ~ */eʎes/	*/'iʎes/ ~ */'eʎes/
	Régime	*/les/	

(1) D'une base protorom. */ill-i-a/.

(2) D'une base protorom. */ill-'e-i/.

La flexion de l'**article défini** distingue deux genres, deux nombres et deux cas (cf. tableau de la page suivante). Le cas sujet féminin singulier (protorom. */ill-a/) a été remodelé sur le masculin (< protorom. */ill-i/ ; Philipon 1901, 218–219 ; Martin 1972 ; Horiot 1972, 43).

Articles définis		Masculin	Féminin
Singulier	Sujet	*/li/	*/li/
	Régime	*/lo/	*/la/
Pluriel	Sujet	*/li/	*/les/
	Régime	*/los/	*/les/

La gamme des **prépositions articulées** n'existe qu'au masculin (Philipon 1901, 218–219 ; Horiot 1972, 22–26) : il n'y a pas de forme contractée féminine (contrairement au système français, où l'analogie est intervenue).

Prépositions articulées

	Masculin		Féminin	
	*/a+/ Singulier	*/de+/ */al/ */del/	*/a+/ */a la/ */a les/	*/de+/ */de la/ */de les/
Pluriel	*/als/	*/dels/		

La flexion de l'**adjectif possessif** (possessif clitique) comporte certaines originalités (Philipon 1887, 25 ; 1893, 17 ; 1901, 227–231 ; 1909, 124 ; cf. le tableau de la page suivante). Les plus notables sont les formes de 4^e et 5^e personnes au cas régime masculin singulier : le morphème */-on/ y apparaît comme un alignement analogique sur les formes P₁, P₂ et P₃. On sait que ce trait est une innovation originale et commune du francoprovençal (Hasselrot 1938 et 1966).

Adjectifs possessifs

		Masculin		Féminin	
		Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
P ₁	Sujet	*/mos/	*/mi/	*/mi/	*/mes/
	Régime	*/mon/	*/mos/	*/ma/	*/mes/
P ₂	Sujet	*/tos/	*/ti/	*/ti/	*/tes/
	Régime	*/ton/	*/tos/	*/ta/	*/tes/
P ₃	Sujet	*/sos/	*/si/	*/si/	*/ses/
	Régime	*/son/	*/sos/	*/sa/	*/ses/
P ₄	Sujet	*/nostre/	*/nostri/	*/nostri/	*/nostres/
	Régime	*/nostron/	*/nostros/	*/nostra/	*/nostres/
P ₅	Sujet	*/vostre/	*/vostri/	*/vostri/	*/vostres/
	Régime	*/vostron/	*/vostros/	*/vostra/	*/vostres/
P ₆		*/lor/			

Les **démonstratifs** s'organisent en deux séries morphologiques, exprimant l'opposition sémantico-référentielle proximité/éloignement et remontant aux bases protoromanes (régionales) */(ek)k-^lill-/ et */(ek)k-^list-/ ; le neutre a une forme atone issue de */(ek)ki-o/ (Philippon 1901, 233–234 ; Horiot 1971, 125–147 ; 1972, 49–66 ; Martin 1976).

Démonstratifs

		Masculin	Féminin	Neutre
Singulier	Sujet	*/ ^l tsil/	*/ ^l tsi ^{li} /	*/ ^l tso/ ~ */ ^l tse ⁿ /
		*/ ^l tsist/	*/ ^l tsisti/	
	Régime	*/ ^l tse ^l / ~ */tse ^l lui/	*/ ^l tse ^{la} /	*/ ^l tse ^l /
		*/ ^l tse st / ~ */tse ^s tui/	*/ ^l tse ^{sta} /	*/ ^l tse st /
Pluriel	Sujet	*/ ^l tsil/	*/ ^l tse ^{les} /	
		*/ ^l tsist/	*/ ^l tse ^{stes} /	
	Régime	*/ ^l tse ^{los} /	*/ ^l tse ^{les} /	
		*/ ^l tse ^{stos} /	*/ ^l tse ^{stes} /	

6.6.3 Morphologie verbale

Le système verbal du francoprovençal commun est marqué par l'évolution particulière du vocalisme, notamment atone, qui singularise cette langue par

rapport à son voisinage galloroman (pour une vue d'ensemble et une restitution des paradigmes de l'ancienne langue, cf. Philippon 1901, 238–294 et Maffei Boillat 2015, 91–101 ; pour la problématique générale, Martin 1979).

Nous ne pouvons ici qu'évoquer, en guise d'exemple, quelques traits verbaux du protofrancoprovençal. Parmi les phénomènes remarquables accessibles à la reconstruction, il convient de citer :

- L'existence de deux paradigmes issus de la conjugaison I protoromane, conséquence de la palatalisation de *[a] (Philippon 1901, 262 ; Martin 1979, 169–190) : flexion « dure », type */tʰan'ta:r/, */tʰanta/ (< protorom. */'kant-a-/), et flexion « molle », type */lan'tsi:r/, */'lantsi/ (< protorom. */'lanki-a-/).

- La désinence de P₁ indicatif présent */-o/, étendue à tous les paradigmes à l'exception des deux auxiliaires : protofrpr. */'tʰant-o/ '(je) chante', */fin-'is-o/ '(je) finis', */vend-o/ '(je) vends'.

- La désinence de P₄ */-**a:m**/ ~ */-**e:m**/ généralisée : protofrpr. */tʰant-'a:m/ '(nous) chantons', */fin-is-'e:m/ '(nous) finissons', */vend-'e:m/ '(nous) vendons' ; /tʰant-ar-'e:m/ '(nous) chanterons' etc.

- La désinence de P₆ indicatif présent */-ont/, étendue à tous les paradigmes : protofrpr. */'tʰant-ont/ '(ils) chantent', */fin-'is-ont/ '(ils) finissent', */vend-ont/ '(ils) vendent'.

- L'indicatif imparfait alternant les morphèmes */-**a:v-**/ et */-**i-**/, combinés avec les désinences de présent : protofrpr. */tʰant-'a:v-o/, */-'a:v-es/, */-'a:v-et/ (sg.) ; */tʰant-av-'a:m/, */-av-'a:ts/, */-'a:v-ont/ (pl.) ; */vend-in/, */-i-es/, */-i-et/ (sg.) ; */vend-i-'a:m/, */-i-'a:ts/, */vend-i-ont/ (pl.).

7 Conclusion

Ce bref coup d'œil jeté sur la phonologie et la morphologie protofrancoprovençales montre assez l'ampleur du sujet et, croyons-nous, la nécessité de reconstruire les synchronies intermédiaires entre la souche et les rameaux de la famille romane. Bien loin de ce qu'une vision simpliste de notre discipline pourrait laisser croire, la finalité de la grammaire historique n'est pas de résorber la diversité évolutive dans l'unité et l'homogénéité (supposées) de l'ancêtre commun ; et il est évident que les systèmes intermédiaires qui forment les « nœuds » de l'arbre phylogénétique ne se déduisent pas mécaniquement du système de la langue-mère. Ils impliquent une réorganisation et des remodelages structurels complexes et non prévisibles. La reconstruction du protoroman (commun) n'épuise donc pas le programme de la grammaire comparée des langues romanes : on peut soutenir qu'elle n'en constitue que la première phase. À cet égard, la grammaire

historique et comparée des parlers francoprovençaux, selon la méthode reconstructive, reste encore à écrire.

8 Bibliographie

- ALF = Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond, *Atlas linguistique de la France (ALF)*, Paris, Champion, 1902–1910.
- ALJA = Martin, Jean-Baptiste/Tuillon, Gaston, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central)*, 3 vol., Paris, Éditions du CNRS, 1971–1978.
- Allières, Jacques, *Manuel de linguistique romane*, Paris, Champion, 2001.
- ALLy = Gardette, Pierre, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, 5 vol., Lyon/Paris, Institut de linguistique romane des facultés catholiques/Éditions du CNRS, 1950–1976.
- Banniard, Michel, *Du latin tardif (III^e–VII^e siècle) au protofrançais (VIII^e siècle) : vers un nouveau paradigme*, *Diachroniques* 1 (2011), 39–58.
- Barbato, Marcello, *Saussure, Ascoli, Meyer. L'inclassificabilité des langues romanes*, <https://www.academia.edu/36291628>, 2018.
- Cabrera, Frank, *Cladistic parsimony, historical linguistics and cultural phylogenetics*, *Mind and language* 32 (2017), 65–100.
- Carles, Hélène, *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX^e–XI^e siècles)*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 2011.
- Chambon, Jean-Pierre, *Remarques sur la grammaire comparée-reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives)*, *Mémoires de la société de linguistique de Paris* 15 (2007), 57–72.
- Chambon, Jean-Pierre/Greub, Yan, *La formation du francoprovençal*, in : *Actes du colloque « Francoprovençal, 50 ans après » (Neuchâtel, 6–8 novembre 2019)*, à paraître.
- Chambon, Jean-Pierre/Olivier, Philippe, *L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay : notes pour une synthèse provisoire*, *Travaux de linguistique et de philologie* 38 (2000), 83–153.
- Dardel, Robert de, *Le sarde représente-t-il un état précoce du roman commun ?*, *Revue de linguistique romane* 49 (1985), 263–269.
- Darlu, Pierre/Tassy, Pascal, *La reconstruction phylogénétique. Concepts et Méthodes*, Paris, Masson, 1993.
- Dauzat, Albert, *Essais de géographie linguistique. Deuxième série. Problèmes phonétiques*, Paris, Champion, 1928.
- DÉRom = Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang (dir.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, ATILF, <http://www.atilf.fr/DERom>, 2008–.
- DHS = *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, Berne, Académie suisse des sciences humaines et sociales, <https://hls-dhs-dss.ch>, 2002–.
- Diez, Friedrich Christian, *Grammatik der romanischen Sprachen*, 2 vol., Bonn, Weber, 1836/1838.
- DTS = Kristol, Andres, et al., *Dictionnaire toponymique des communes suisses – Lexikon der Schweizerischen Gemeindenamen – Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri*, Frauenfeld/Lausanne, Huber/Payot, 2005.
- Duraffour, Antonin, *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes francoprovençaux d'après le parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, Grenoble, chez l'auteur, 1932.

- Duraffour, Antonin, *Glossaire des patois francoprovençaux*, Paris, Éditions du CNRS, 1969.
- FEW = Wartburg, Walther von, et al., *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden, 1922–2002.
- Fox, Anthony, *Linguistic reconstruction. An introduction to theory and method*, Oxford, Oxford University Press, 1995.
- Gardette, Pierre, *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, Protat, 1941.
- Glessgen, Martin Dietrich, *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Goebel, Hans, *Analyse dialectométrique des structures de profondeur de l'ALF*, *Revue de linguistique romane* 66 (2002), 5–63.
- Gouvert, Xavier, *Un (proto)francoprovençal submergé ? Le problème de la « frontière nord » à la lumière de l'onomastique*, in : *Actes du colloque « Francoprovençal, 50 ans après » (Neuchâtel, 6–8 novembre 2019)*, à paraître.
- GPSR = Gauchat, Louis/Jeanjaquet, Jules/Tappolet, Ernest, et al., *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel/Paris, Attinger, 1924–.
- Greub, Yan, *La fragmentation de la Romania et la formation de l'espace linguistique francoprovençal : le témoignage des monnaies mérovingiennes*, in : *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales. Aux racines du francoprovençal (Saint-Nicolas, 20–21 décembre 2003)*, Aoste, Centre d'études francoprovençales « René Willien », 2004, 15–22.
- Greub, Yan/Chambon, Jean-Pierre, *Histoire des dialectes dans la Romania : Galloromania*, in : Ernst, Gerhard/Gleßgen, Martin-Dietrich/Schmitt, Christian/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Histoire linguistique de la Romania. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, vol. 3, Berlin/New York, De Gruyter, 2008, 2499–2520.
- Hafner, Hans, *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovençalischen*, Berne, Francke, 1955.
- Hasselrot, Bengt, *Sur l'origine des adjectifs possessifs «nostron», «vostron» en francoprovençal*, in : *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. Emanuel Walberg par ses élèves et ses amis scandinaves*, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1938, 62–84.
- Hasselrot, Bengt, *Les limites du francoprovençal et l'aire de « nostron »*, *Revue de linguistique romane* 32 (1966), 1–16.
- Haubrichs, Wolfgang/Pfister, Max, *La « Romania submersa » dans les pays de langue allemande*, in : Klump, Andre/Kramer, Johannes/Willems, Aline (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2014, 224–244.
- Haudricourt, André/Juillard, Alphonse, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, La Haye/Paris, Mouton, 1970 [1949].
- Hennig, Willi, *Grundzüge einer Theorie der phylogenetischen Systematik*, Berlin, Deutscher Zentralverlag, 1950.
- Horiot, Brigitte, *Pronoms et déterminatifs en ancien francoprovençal*, in : Marzys, Zygmunt/Voillat, François (edd.), *Colloque de dialectologie francoprovençale organisé par le Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel, 23–27 septembre 1969, Actes*, Genève, Droz, 1971, 125–147.
- Horiot, Brigitte, *Recherches sur la morphologie de l'ancien francoprovençal*, *Revue de linguistique romane* 36 (1972), 1–74.
- Kalyan, Siva/François, Alexandre, *Freeing the Comparative Method from the tree model. A framework for Historical Glottometry*, in : Kikusawa, Ritsuko/Reid, Lawrence A. (edd.), *Let's*

- talk about trees : tackling problems in representing phylogenetic relationships among languages*, Osaka, National Museum of Ethnology, 2018, 59–89.
- Kloss, Heinz, *Abstandssprachen und Ausbausprachen*, in : Göschel, Joachim (ed.), *Zur Theorie des Dialekts. Aufsätze aus 100 Jahren Forschung mit biographischen Anmerkungen zu den Autoren*, Wiesbaden, Steiner, 1976, 301–322.
- Kristol, Andres, *Traces toponymiques du francoprovençal submergé en Suisse alémanique occidentale*, *Vox Romanica* 61 (2002), 222–244.
- Kristol, Andres, *À la découverte de l'ancien francoprovençal. Le témoignage de la toponymie haut-valaisanne*, in : *Colligere atque tradere. Études d'ethnographie alpine et de dialectologie francoprovençale. Mélanges offerts à Alexis Bétemps*, Saint-Christophe, [s.n.], 2003, 111–119.
- La Chaussée, François de, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, ³1989 [¹1974].
- Lecointre, Guillaume/Le Guyader, Hervé, *Classification phylogénétique du vivant*, 2 vol., Paris, Belin, ⁴2016/2017 [¹2001].
- Lüdtké, Helmut, *À propos de la notion de francoprovençal*, in : Marzys, Zygmunt/Voillat, François (edd.), *Colloque de dialectologie francoprovençale organisé par le Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel, 23–27 septembre 1969, Actes*, Genève, Droz, 1971, 69–74.
- Luraghi, Silvia/Bubenik, Vit, *The Continuum companion to historical linguistics*, Londres/New York, Continuum, 2010.
- Maffei Boillat, Stefania, *Le Mariale lyonnais (Paris, BNF, fr. 818) : édition, traduction et étude linguistique*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 2015.
- Martin, Jean-Baptiste, *L'article défini en francoprovençal central*, *Travaux de linguistique et de littérature* 10/1 (1972), 341–397.
- Martin, Jean-Baptiste, *Le pronom personnel de la 3^e personne en francoprovençal central : formes et structures*, *Travaux de linguistique et de littérature* 12/1 (1974), 85–116 (= 1974a).
- Martin, Jean-Baptiste, *Le pronom sujet de la première personne du singulier en francoprovençal*, *Revue de linguistique romane* 38 (1974), 331–338 (= 1974b).
- Martin, Jean-Baptiste, *Une caractéristique du francoprovençal : le pronom démonstratif neutre*, in : Colón, Germán/Kopp, Robert (edd.), *Mélanges de langues et de littératures romanes offerts à Carl Theodor Gossen*, Berne/Liège, Francke, 1976, 541–554.
- Martin, Jean-Baptiste, *Le Verbe francoprovençal*, thèse de doctorat d'État, Grenoble, Université Stendhal, 1979.
- Muret, Ernest, *Effets de la liaison de consonnes initiales avec « s » finale, observés dans quelques noms de lieu valaisans*, *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* 11 (1912), 49–83.
- Paris, Gaston, *Compte rendu de Lucien Adam, « Les patois lorrains », Paris 1881*, *Romania* 10 (1881), 601–609.
- Paris, Gaston, *Les parles de France*, in : Roques, Mario (ed.), *Gaston Paris, Mélanges linguistiques*, vol. III : *Latin vulgaire et langues romanes, langue française, notes étymologiques*, Paris, Champion, 1907, 432–448 (= *Revue des patois galloromans* 2 [1888], 161–175).
- Philipon, Édouard, *Le dialecte bressan aux XIII^e et XIV^e siècles*, *Revue des patois* 1 (1887), 11–57.
- Philipon, Édouard, *Les parlers du Forez cis-ligérien aux XIII^e et XIV^e siècles*, *Romania* 22 (1893), 1–44.

- Philipon, Édouard, *Morphologie du dialecte lyonnais aux XIII^e et XIV^e siècles*, Romania 30 (1901), 213–294.
- Philipon, Édouard, *Documents linguistiques du département de l'Ain*, in : Meyer, Paul, *Documents linguistiques du Midi de la France, Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes*, Paris, Champion, 1909, 1–166.
- Philipon, Édouard, *L'« U » long latin dans le domaine rhodanien*, Romania 40 (1911), 1–16.
- Ringe, Don/Eska, Joseph F., *Historical linguistics : toward a twenty-first century reintegration*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Ronjat, Jules, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des langues romanes, 1930–1941.
- Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration d'Albert Riedlinger*, édition critique préparée par Tullio De Mauro, Paris, Payot, 1972 [1906–1911].
- Schleicher, August, *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. Kurzer Abriss einer Laut- und Formenlehre der indogermanischen Ursprache, des Altindischen, Alteranischen, Altgriechischen, Altitalischen, Altkeltischen, Altslawischen, Litauischen und Altdeutschen*, Weimar, Böhlau, 1876 [1861].
- Schmidt, Johannes, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen*, Weimar, Böhlau, 1872.
- Schweizidiotikon = *Schweizerisches Idiotikon. Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache, gesammelt auf Veranstaltung der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich unter Beihülfe aus allen Vereinen des Schweizervolkes*, Frauenfeld, Huber, 1881–.
- Stefenelli, Arnulf, *Thesen zur Entstehung und Ausgliederung der romanischen Sprachen*, in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. 2/1, Tübingen, Niemeyer, 1996, 73–90.
- Stich, Dominique, *Parlons francoprovençal*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Straka, Georges, 1956, *La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques*, Revue de linguistique romane 20 (1956), 249–267.
- Swiggers, Pierre, *Principes et pratique(s) du DÉRom*, in : Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*, Berlin/Munich/Boston, De Gruyter, 2014, 39–46 (= 2014a).
- Swiggers, Pierre, *Sens et essence de la reconstruction*, in : Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*, Berlin/Munich/Boston, De Gruyter, 2014, 47–59 (= 2014b).
- Tuaillon, Gaston, *Le Francoprovençal*, vol. 1 : *Définition et délimitation. Phénomènes remarquables*, Quart, Musumeci, 2007.